



**DELIBERATION N° 24/001 CP DE LA COMMISSION PERMANENTE
APPROUVANT LE PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU
19 DÉCEMBRE 2023**

**CHÌ APPROVA U PRUCESU VERBALE DI A CUMMISSIONE PERMANENTE DI
U 19 DI DICEMBRE DI U 2023**

REUNION DU 31 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt quatre, le trente et un janvier, la Commission Permanente, convoquée le 23 janvier 2024, s'est réunie sous la présidence de Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Xavier LACOMBE à M. Jean-Martin MONDOLONI
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS à Mme Nadine NIVAGGIONI

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

Paul-Félix BENEDETTI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE

LA COMMISSION PERMANENTE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la délibération n° 21/124 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le renouvellement de la délégation de l'Assemblée de Corse à sa Commission Permanente,
- VU** la délibération n° 22/001 CP de la Commission Permanente du 26 janvier 2022 portant adoption du cadre général d'organisation et de déroulement des réunions de la Commission Permanente, modifiée,
- VU** le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse,
- SUR** rapport de la Présidente de l'Assemblée de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

À l'unanimité,

Ont voté POUR (9) : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI.

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE le procès-verbal de la Commission Permanente du 19 décembre 2023, tel qu'annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 31 janvier 2024

La Présidente de l'Assemblée de Corse,



Marie-Antoinette MAUPERTUIS

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 31 JANVIER 2024

RAPPORT DE MADAME
LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

APPRUVAZIONE DI U PRUCESU VERBALE DI A
CUMMISSIONE PERMANENTE DI U 19 DI DICEMBRE DI U
2023

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU 19 DÉCEMBRE 2023

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Hors Commission

**RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

L'**ordonnance** n° 2021-1310 du **7 octobre 2021** portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les **collectivités territoriales** et leurs groupements prévoit que le procès-verbal de chaque séance délibérante est arrêté au commencement de la séance suivante.

En application de ces dispositions, il convient d'adopter, lors de la Commission Permanente du 31 janvier 2024, le procès-verbal de la séance précédente, joint au présent rapport.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

COMMISSION PERMANENTE DELIBERANTE**REUNION DU 19 DECEMBRE 2023**

Le 19 décembre 2023, à 15 heures 20, les membres de la **Commission Permanente**, dûment convoqués par **Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**, se sont réunis dans l'hémicycle Jean-Paul de ROCCA SERRA.

Cette réunion se tient sous son format délibérant et en mode mixte.

M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse, qui préside cette réunion, procède à l'appel nominal.

Sont présents :

M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse,

Mme et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE et Jean-Martin MONDOLONI.

Sont présents en Teams :

Mme et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI et Julia TIBERI.

Sont absents et représentés :

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse, par M. Jean BIANCUCCI,

Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse, par Mme Véronique ARRIGHI,

M. Paul-Joseph CAITUCOLI par M. Romain COLONNA,

Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS par M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse,

**Mme Valérie BOZZI par Mme Christelle COMBETTE,
M. Xavier LACOMBE par M. Jean-Martin MONDOLONI.**

Assistent à la réunion en présentiel :

Mme Antonia LUCIANI, Conseillère exécutive, en charge de la culture, du patrimoine, de l'éducation et de la formation,

M. Julien PAOLINI, Conseiller exécutif, Président de l'Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Energie de la Corse.

Assiste également à la réunion en mode Teams :

Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA, Conseillère exécutive, en charge de la jeunesse, des sports, de l'égalité femmes-hommes, de la vie associative et de l'innovation sociale,

Le Vice-président de l'Assemblée de Corse constate que le quorum est atteint et il ouvre la séance.

**RAPORTU DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA /
RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE****RAPPORT 372**

Raportu n° 372 : Approvazione di u pruceddu verbale di a Commissione Permanente di u 29 nuvembre di u 2023.

Rapport n° 372 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 29 novembre 2023.

Le Vice-président de l'Assemblée de Corse soumet à l'approbation **des Commissaires** le procès-verbal de la **Commission Permanente** du 29 novembre 2023.

Le procès-verbal considéré n'appelle aucune observation de la part **des Commissaires** et il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

ACCUNCIAMENTU NUMERICU / AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

RAPPORT 330

Raportu n^u 330 : Candidatura di a Cullettività di Corsica à a Chjama à candidaturi « Cunsiglieri pà u numericu cuurinatori » lanciata da l'Agenza naziunali di a cuisioni di i tarritorii.

Rapport n° 330 : Candidature de la Collectivité de Corse à l'appel à candidatures « Conseillers numérique coordinateurs » lancé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

M. PAOLINI présente le rapport.

M. VANNI dit que la **Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** et la **Commission des Finances et de la Fiscalité** ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Il met aux voix le rapport.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

RAPPORT 333

Raportu n^u 333 : Pattu transazziunale cù a Sucetà ESRI France.

Rapport n° 333 : Protocole transactionnel avec la Société ESRI France.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

M. VANNI souligne que la **Commission des Finances et de la Fiscalité** a délivré un avis favorable.

Le rapport est soumis à l'approbation des élus.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

ACCUNCIAMENTU È SVILUPPU DI U TERRITORIU /
AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT 334

Raportu n° 334 : Travaddi di missa à i normi di a pista di Casteddu (cumuna di CURRÀ) Pianu di finanziamentu. Prugramma 3171.

Rapport n° 334 : Travaux de mise aux normes de la piste de Castellu (commune de CURRÀ) - Plan de financement - Programme 3171.

M. PAOLINI présente le rapport.

M. VANNI indique que la Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et la Commission des Finances et de la Fiscalité ont donné, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Il met aux voix le rapport.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 335

Raportu n° 335 : Compra d'attrazzi specifichi destinati à u geniu furistieru - Prugramma cumplimentari 2023.

Rapport n° 335 : Acquisition de matériels spécifiques destinés aux forestiers sapeurs - Programme complémentaire 2023.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

M. VANNI précise que la **Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** et la **Commission des Finances et de la Fiscalité** ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Le rapport est soumis à l'approbation des élus.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

RAPPORT 357

Raportu n° 357 : Laboratorii d'analisi Cismonte è Pumonti di a Cullettività di Corsica : ricunduzzione di l'aiuti à l'analisi sanitariii pè u bestiame picurinu, caprunu è vaccinu, à titulu di l'annata 2024.

Rapport n° 357 : Laboratoires d'analyses Cismonte et Pumonti de la Collectivité de Corse : renouvellement de la participation de l'aide aux analyses en santé animale pour 2024 ovins/caprins/bovins.

M. PAOLINI présente le rapport.

M. VANNI dit que la **Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** et la **Commission des Finances et de la Fiscalité** ont délivré, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

M. VANNI met aux voix le rapport.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 362

Rapportu n° 362 : Attualizzazione di u catalogu di e tariffe di e prestazione di i Laboratorii d'analisi di Cismonte è di Pumonti di a Cullettività di Corsica pè u 2024.

Rapport n° 362 : Actualisation du catalogue des tarifs des prestations des Laboratoires d'analyses du Cismonte et du Pumonti de la Collectivité de Corse pour 2024.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

M. VANNI souligne que la **Commission des Finances et de la Fiscalité** a donné un avis favorable.

Le rapport est soumis à l'approbation des élus.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

N'ont pas participé : Mmes et MM. Valérie BOZZI, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE et Jean-Martin MONDOLONI.

POUR : 11
CONTRE : 0
ABS. : 0

NP : 4

RAPPORT 331

Raportu n° 331 : Fondu naziunali d'accunciamentu di u tarritoriu - Scumpartera di a ricetta 2023.

Rapport n° 331 : Fonds national aménagement du territoire - Répartition de la recette 2023.

Mme GUIDICELLI-SBRAGGIA présente le rapport.

M. VANNI précise que la **Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** et la **Commission des Finances et de la Fiscalité** ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Le rapport est mis aux voix.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ

RAPPORT 363

Raportu n° 363 : Cunvenzione di rimborsu di l'atti medicali da cunclude cù e duie Casce primarie d'assicurazione malatia (CPAM).

Rapport n° 363 : Convention de remboursement des actes médicaux à conclure avec les deux Caisses primaires d'assurance maladie (CPAM).

Le rapport est présenté par **Mme GUIDICELLI-SBRAGGIA**.

M. VANNI indique que la **Commission des Finances et de la Fiscalité** a délivré un avis favorable.

Il sollicite les suffrages des élus.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

CULTURA È PATRIMONIU / CULTURE ET PATRIMOINE

RAPPORT 336

Raportu n° 336 : Mudificazione di u rigulamentu d'aiuti per a cultura.

Rapport n° 336 : Modifications du règlement des aides de la culture.

Mme LUCIANI présente le rapport.

M. VANNI dit que la **Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** et la **Commission des Finances et de la Fiscalité** ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

M. MONDOLONI souhaite pouvoir disposer d'un retour d'expérience chiffré. Ainsi, il serait souhaitable que les élus connaissent très précisément l'identité des acteurs culturels qui bénéficient le plus de ces aides et ceux qui en profitent le moins. De la même façon, il conviendrait de disposer des mêmes informations s'agissant des publics pour la diffusion des spectacles.

M. LUCIANI partage l'idée générale développée par **M. MONDOLONI**. Le rural est notoirement défavorisé, les spectacles en cause sont essentiellement diffusés en milieu urbain. Les habitants, et notamment les jeunes, qui résident dans les zones rurales n'ont pas les moyens de se déplacer. Il suggère la mise en place de dispositions pour assurer le transport des intéressés. Il arrive que ce handicap soit compensé par une prise en charge par les collectivités locales, communes ou structures intercommunales.

Mme LUCIANI indique que l'institution est en mesure d'identifier certains publics, ainsi les personnes à la recherche d'un emploi. Ces dernières se révèlent être mal informées. D'une manière générale cependant, le taux d'utilisation du dispositif avoisine les 42 % et il existe une marge de manœuvre importante. En tout état de cause, la version numérique du *Pass Cultura* permettra de disposer de plus d'informations. En substance, il est évident que plus le nombre d'acteurs culturels entrant dans le dispositif considéré est important, y compris dans les territoires ruraux, plus le *Pass Cultura* sera utilisé.

Mme GUIDICELLI-SBRAGGIA précise que le nombre d'installation de l'application s'élève à 11 476 et le nombre de demandes de *Pass Cultura* à 9 904. En 2024, la **Collectivité de Corse** disposera d'éléments plus complets sur l'utilisation de l'application. En conclusion, il est incontestable que cet outil a permis de toucher plus de jeunes.

M. VANNI met le rapport aux voix.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 361

Rapport n° 361 : Approvu di a cunvinzioni di cuaparazioni pà u sinemà è a fiura mossa 2023-2025 è di a cunvinzioni d'appiigazioni finanziaria 2023 trà u Statu, u CNC è a Cullittività di Corsica - Criazioni sinematografica è audiuvisiva.

Rapport n° 361 : Approbation de la convention de coopération pour le cinéma et l'image animée 2023-2025 et de la convention d'application financière 2023 entre l'État, le Centre National du Cinéma et de l'image animée et la Collectivité de Corse - Création cinématographique et audiovisuelle.

Le rapport est présenté par **Mme LUCIANI**.

M. VANNI informe les Commissaires que la Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un avis favorable.

M. BENEDETTI demande à ce que le règlement intérieur fasse l'objet d'une modification. Il considère en effet que cette catégorie de rapports devrait impérativement être présentée à l'**Assemblée de Corse**. Il s'interroge également sur le placement du curseur « corse » dans ce dispositif.

M. LUCIANI nourrit les mêmes interrogations s'agissant de la part de la culture corse dans ces productions. Il demande aussi si des efforts d'incitation sont accomplis en la matière.

Mme LUCIANI fait état de sa surprise et de son étonnement au regard des remarques formulées par les deux intervenants. L'an dernier, elle a présenté un rapport en **Assemblée de Corse** assorti de dispositions très précises et d'un bilan exhaustif. Elle ajoute que la question du soutien à la création corse fait partie des objectifs de l'exécutif. Une liste est annexée au document. Elle constate que **MM. BENEDETTI** et **LUCIANI** n'ont pas pris soin de lire le document.

Le rapport est mis aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

N'a pas participé : M. Paul-Félix BENEDETTI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 1

RAPPORT 359

Rapport n° 359 : Attribuzione di una sovvenzione d'investimentu à u Cunservatoriu Henri Tomasi per 2023.

Rapport n° 359 : Programme 4423 Culture - Subvention d'investissement au Conservatoire Henri Tomasi pour 2023.

Mme LUCIANI présente le rapport.

M. VANNI précise que **la Commission des Finances et de la Fiscalité** a délivré un avis favorable.

Il met le rapport aux voix

Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : **Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.**

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 360

Rapport n° 360 : Compra d'opara d'arte plasticu.

Rapport n° 360 : Achat d'œuvres d'art plastique.

Le rapport est présenté par **Mme LUCIANI**.

M. VANNI souligne que **la Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un avis favorable.

M. MONDOLONI souhaite connaître les bases sur lesquelles l'institution décide de se porter acquéreuse. Il entend également pouvoir disposer d'informations sur l'endroit où sont entreposées les œuvres achetées. Il évoque le Fonds d'Art Contemporain qui réalise des expositions temporaires. Il demande cependant par quel moyen le citoyen accède à ces œuvres.

M. BENEDETTI partage en partie les interrogations de **M. MONDOLONI**. **Les Commissaires** ignorent tout des critères sur lesquels s'effectue l'achat. Il lui serait agréable de pouvoir disposer de la liste prévisionnelle des futurs achats et, aussi, de celle des acquisitions intervenues.

Mme TIBERI rejoint les deux précédents intervenants sur les remarques qu'ils ont formulées. Au-delà de ces considérations, elle estime que la question d'une éventuelle valorisation de cette collection avec une

perspective d'autofinancement de la politique culturelle et patrimoniale mérite d'être posée.

Mme LUCIANI précise que ce sont les artistes qui démarchent **la Collectivité de Corse** et qu'il n'existe pas de règlement d'aides. L'exécutif fait appel, le cas échéant, à des experts qui se prononcent sur le prix, la valeur artistique et l'opportunité. Ainsi, certaines années il n'est procédé à aucune acquisition. Elle est favorable à l'idée de les présenter au grand public.

Le rapport est mis aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

**INSIGNAMENTU-FURMAZIONE-RICERCA / ENSEIGNEMENT-
FORMATION-RECHERCHE**

RAPPORT 337

Raportu n° 337 : Cuncunzionu di partinariatu 2024-2026 trà u Parcu Naturale Regiunale di Corsica (PNRC) è a Cullettività di Corsica in u quattru di a messa in opera di a chjama à prugetti di i trufei sculari di u sviluppu à longu andà è di i sughjorni sculari urganizati per e classe primiate di u cuncorsu.

Rapport n° 337 : Convention de partenariat 2024-2026 entre le Parc Naturel Régional de Corse (PNRC) et la Collectivité de Corse dans le cadre de la mise en œuvre de l'appel à projets des trophées scolaires du développement durable et des séjours scolaires organisés pour les classes lauréates du concours.

M. VANNI précise que **M. CAITUCOLI** est tenu de se déporter sur ce rapport. Il sera donc comptabilisé comme absent lors du vote.

Mme LUCIANI présente le rapport.

M. VANNI dit que la **Commission des Finances et de la Fiscalité** et la **Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** ont donné, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Il met le rapport aux voix

Est absent : M. Paul-Joseph CAITUCOLI.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

RAPPORT 348

Rapportu n° 348 : Cunvinzioni relativa à i mezi distinti à l'insignamentu supiriori agriculu in senu à u stabilimentu publicu lucali d'insignamentu è di furmazioni prufiziunali agricula CAMPUS AGRICORSICA U RIZZANESI SARTÈ, in quantu à a missa in opera di u BTS GEMEAU-ACSE.

Rapport n° 348 : Convention relative aux moyens afférents à l'enseignement supérieur agricole au sein de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) CAMPUS AGRICORSICA U RIZZANESI SARTE relative à la mise en œuvre du BTS GEMEAU-ACSE.

Le rapport est présenté par **Mme LUCIANI.**

M. VANNI mentionne que la **Commission des Finances et de la Fiscalité** et la **Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** ont formulé, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

M. BENEDETTI fait part de son scepticisme concernant la démultiplication des filières. Il note que celles-ci ne sont pas très attractives eu égard au nombre d'étudiants qui postulent. Il y a lieu de

s'interroger sur l'offre globale de formation en Corse et une introspection est indispensable.

Mme LUCIANI souligne que l'ensemble des acteurs est consulté au préalable et que l'idée ne consiste pas à créer des doublons. Elle concède que certaines filières comportent peu d'étudiants mais l'objectif consiste à dynamiser les établissements. Cela est le cas à Sartè. En tout état de cause, il existe aujourd'hui un consensus pour conférer aux deux lycées agricoles les moyens de proposer une formation de qualité.

Le rapport est mis aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

TURISIMU / TOURISME

RAPPORT 332

Raportu n° 332 : Dumanda di classamentu in denominazione di « stazione di turisimu » dà a cumuna di Lumiu.

Rapport n° 332 : Demande de classement en dénomination de « station de tourisme » émanant de la commune de Lumiu.

M. PAOLINI présente le rapport.

Mme COMBETTE se félicite que la commune de Lumiu rejoigne le cercle encore trop restreint des collectivités labélisées. Elle observe que l'obtention du label répond à des critères particulièrement contraignants.

M. BENEDETTI partage le propos de **Mme COMBETTE**. La démarche est lourde et il serait opportun que **la Collectivité de Corse** accompagne les communes susceptibles d'obtenir ledit label. Il suggère l'établissement d'un inventaire puis d'un partenariat. Il existe une opportunité financière au niveau des dotations pour les communes en

cause.

M. PAOLINI remercie les intervenants pour ces remarques et ajoute qu'il en fera part à **Mme BASTIANI, la Conseillère exécutive** en charge de ce dossier. Il note cependant que **l'Agence du Tourisme de la Corse** est le service instructeur et qu'il convient de s'assurer de la possibilité pour ce dernier de prendre en charge l'accompagnement.

M. VANNI met le rapport aux voix

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

INFRASTRUTTURE E TRASPORTI / INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

RAPPORT 338

Raportu n° 338 : Aghjustu n° 3 à u quaternu di cariche di a cuncessione di u portu di piacenza « Vechju Portu di Bastia ».

Rapport n° 338 : Avenant n° 3 au cahier des charges de la concession du port de plaisance « Vieux port de Bastia ».

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

M. BENEDETTI indique qu'il est nécessaire de procéder à un rééquilibrage des efforts sur l'ensemble des ports de Corse. Par ailleurs, il subsiste à Bastia un problème de mise à l'eau. L'absence d'un dispositif public constitue une anomalie. Il indique qu'il s'abstiendra.

M. PAOLINI saisira les services de cette question. Elle s'inscrit dans une démarche d'aménagement plus globale du port.

Le rapport est mis aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

S'est abstenu : M. Paul-Félix BENEDETTI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 1
NP : 0

SVILUPPU ECUNOMICU / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RAPPORT 358

Raportu n^u 358 : Regionalizzazione di i poli di cumpetitività : signatura di a convenzione di trasferimentu à a Cullettività di Corsica di i crediti di u Statu per u polu Capenergies Annata 2023.
Rapport n^o 358 : Régionalisation des pôles de compétitivité : signature de la convention actant le transfert à la Collectivité de Corse des crédits État pour le pôle Capenergies Année 2023.

M. PAOLINI présente le rapport.

M. VANNI souligne que la **Commission des Finances et de la Fiscalité** et la **Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement**, ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

M. BENEDETTI s'interroge sur la pertinence du transfert de compétences de l'**Agence de Développement Économique de la Corse** à l'**Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse**.

M. LUCIANI formule la même interrogation.

M. BIANCUCCI rappelle qu'il a occupé le siège de président de l'**Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse** dans le cadre d'une précédente mandature et qu'il avait étudié la question avec attention. Il n'avait pas abouti au regard des champs de compétences exercés par les uns et par les autres. Il y a lieu néanmoins

d'y réfléchir, cela a du sens. Ce rattachement est en effet indispensable.

M. PAOLINI considère que l'intégration de Capenergie a été une vraie opportunité. Cette opération a contribué à développer les innovations. Le bilan est positif mais il convient d'objectiver. Il insiste sur le fait que le bilan est transmis par **l'Agence de Développement Économique de la Corse** à la tutelle. Il est convaincu que des éléments plaident en faveur du transfert. Il subsiste cependant des aspects innovation et recherche-développement qui relèvent d'autres offices et agences ainsi que d'autres compétences. Un travail en synergie avec les autres **Conseillers exécutifs** est pertinent et nécessaire.

M. VANNI met le rapport aux voix

Sont absents : **M. Jean BIANCUCCI** et **Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS**.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : **Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.**

POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RISORSE UMANE / RESSOURCES HUMAINES

RAPPORT 356

Rapport n° 356 : **Mudifica di u tavulellu di l'effettivi di a Cullettività di Corsica.**

Rapport n° 356 : **Modification du tableau des effectifs de la Collectivité de Corse.**

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

M. VANNI souligne que **la Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un avis favorable et il sollicite les suffrages **des Commissaires**.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 374

Raportu n° 374 : Regulamentu di u tempu di travagliu : Definizione di e mudalità di u tempu di travagliu di l'agenti di a Direzione aghjunta di i porti è aeruporti in carica di e missione d'ausiliariu di sorveglianza di i porti di cummerciu, di a Direzione di i mezi generali in carica di l'accuglienza di i siti secundarii di a Cullettività di Corsica.

Rapport n° 374 : Règlement du temps de travail : définition des modalités de temps de travail des agents de la Direction adjointe des ports et aéroports chargés des missions d'auxiliaire surveillant des ports de commerce, de la Direction des moyens généraux chargés de l'accueil des sites secondaires de la Collectivité de Corse.

M. PAOLINI présente le rapport.

M. VANNI précise que la **Commission des Finances et de la Fiscalité** a donné un avis favorable.

374-1- Vote sur l'urgence :

M. VANNI appelle les élus à voter l'urgence sur ce rapport.

Sont absents : M. Jean BIANCUCCI et Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS.

L'urgence est retenue.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

374-2- Vote sur le rapport :

Le rapport est mis aux voix.

Sont absents : M. Jean BIANCUCCI et Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 379

Rapport n° 379 : Chersa di scontu à bonu à bonu spressa da un anzianu agente cuntrattuale per mutivi di difficoltà finanziarie per unurà u so debitu versu a Cullettività di Corsica.

Rapport n° 379 : Demande de remise gracieuse formulée par un ancien agent contractuel à la suite de difficultés financières pour honorer sa dette envers la Collectivité de Corse.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

M. VANNI dit que la **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un avis favorable.

379-1- Vote sur l'urgence :

M. VANNI demande aux élus de se prononcer sur l'urgence concernant ce rapport.

Sont absents : M. Jean BIANCUCCI et Mme Marie-Antoinette

MAUPERTUIS.

L'urgence est retenue.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

379-2- Vote sur le rapport :

M. VANNI met le rapport aux voix.

Sont absents : M. Jean BIANCUCCI et Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT 375

Raportu n° 375 : Pattu transazzunale (2) trà a Cullettività di Corsica è l'impresa OLIVESI CORSE CONTINU.

Rapport n° 375 : Protocole transactionnel (2) entre la Collectivité de Corse et l'entreprise OLIVESI CORSE CONTINU.

M. PAOLINI présente le rapport. Il précise que les trois suivants sont de même facture et qu'il sera par conséquent plus bref.

M. VANNI souligne que la **Commission des Finances et de la Fiscalité** a délivré un avis favorable.

375-1- Vote sur l'urgence :

M. VANNI dit qu'il y a lieu de se prononcer sur l'urgence s'agissant de ce rapport.

L'urgence est retenue.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

375-2- Vote sur le rapport :

M. MONDOLONI souhaite que l'on mette un terme à cette situation schizophrénique d'autant qu'il n'existe aucune jurisprudence remettant en cause l'analyse des groupes politiques.

M. BIANCUCCI plaide dans le même sens. Il réclame des précisions face à une situation incompréhensible. Il rappelle que les groupes sont unanimes sur la nécessité de procéder à un nouvel examen de ce dossier.

Le Vice-président de l'Assemblée de Corse partage les avis des intervenants précédents et mentionne que cette affaire a donné lieu à une réunion de **la Questure**. En outre, cela pénalise les attachés de groupes et il est impossible de payer certaines prestations.

M. BENEDETTI rejoint les positions des autres **Commissaires** qui se sont exprimés sur cette question. Dans le même esprit et les groupes disposant de dotations, il serait souhaitable qu'ils puissent acquérir du matériel informatique. Une discussion est nécessaire sur ce point précis. Il constate l'absence de cohérence.

M. LUCIANI s'associe aux intéressés et réclame de la souplesse.

M. PAOLINI comprend que les groupes puissent bénéficier d'un accès simplifié pour acquérir du matériel mais il est indispensable que cela intervienne dans un cadre conforme aux dispositions édictées par la commande publique.

M. VANNI met le rapport aux voix.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 376

Raportu n° 376 : Pattu transazzionale trà a Cullettività di Corsica è l'EI PHILIPPA SBRESCIA.

Rapport n° 376 : Protocole transactionnel entre la Collectivité de Corse et l'EI PHILIPPA SBRESCIA.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

M. VANNI dit que la Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un avis favorable.

376-1- Vote sur l'urgence :

M. VANNI appelle les élus à se prononcer sur l'urgence.

L'urgence est retenue.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

376-2- Vote sur le rapport :

Le rapport est mis aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 377

Rapport n° 377 : Pattu transazzunale (1) trà a Cullettività di Corsica è l'impresa OLIVESI CORSE CONTINU.

Rapport n° 377 : Protocole transactionnel (1) entre la Collectivité de Corse et l'entreprise OLIVESI CORSE CONTINU.

M. PAOLINI présente le rapport.

M. VANNI mentionne que la **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un avis favorable.

377-1- Vote sur l'urgence :

M. VANNI dit qu'il y a lieu de se prononcer sur l'urgence s'agissant de ce rapport.

L'urgence est retenue.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain

COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

375-2- Vote sur le rapport :

M. VANNI met le rapport aux voix.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 378

Raportu n^u 378 : Pattu transazzionale trà a Cullettività di Corsica è l'impresa JULIE CESARI.

Rapport n^o 378 : Protocole transactionnel entre la Collectivité de Corse et l'entreprise JULIE CESARI.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

M. VANNI indique que **la Commission des Finances et de la Fiscalité** a délivré un avis favorable.

378-1- Vote sur l'urgence :

M. VANNI appelle les élus à se prononcer sur l'urgence.

L'urgence est retenue.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

378-2- Vote sur le rapport :

Le rapport est mis aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

Le Vice-président de l'Assemblée de Corse rapporte qu'une erreur matérielle s'est glissée dans le corps de la délibération n° 23/156 CP portant approbation par **la Commission Permanente** du 25 octobre 2023 de l'acquisition en régularisation d'emprise irrégulière de la RD 402 sur une propriété privée sise sur la commune de Cugnocolu è Muntighi. Cet acte, en substance, n'a pas encore fait l'objet d'une transmission au contrôle de légalité. Il convient de supprimer l'article 3.

Il sollicite l'accord **des Commissaires**.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

A 17 heures 13, l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée par **le Vice-président de l'Assemblée de Corse.**

Fait à Ajaccio, le 19 décembre 2023

La Présidente de l'Assemblée de Corse

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ANNEXE



CUMMISSIONE PERMANENTE
U 19 DI DICEMBRE DI U 2023
COMMISSION PERMANENTE
DU 19 DÉCEMBRE 2023

ORDINE DI U GHJORNU / ORDRE DU JOUR

RAPORTU DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA / RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

Raportu n^u 372 : Approvazione di u pruceddu verbale di a Cummissione Permanente di u 29 novembre di u 2023.

Rapport n^o 372 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 29 novembre 2023.

ACCUNCIAMENTU NUMERICU / AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Raportu n^u 330 : Candidatura di a Cullettività di Corsica à a Chjama à candidaturi « Cunsiglieri pà u numericu cuurinatori » lanciata da l'Agenza nazionali di a cuisioni di i tarritorii.

Rapport n^o 330 : Candidature de la Collectivité de Corse à l'appel à candidatures « Conseillers numérique coordinateurs » lancé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Raportu n^u 333 : Pattu transazzionale cù a Sucetà ESRI France.

Rapport n^o 333 : Protocole transactionnel avec la Société ESRI France.

ACCUNCIAMENTU È SVILUPPU DI U TERRITORIU / AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Raportu n^u 331 : Fondu nazionali d'accunciamentu di u tarritoriu - Scumpartera di a ricetta 2023.

Rapport n^o 331 : Fonds national aménagement du territoire - Répartition de la recette 2023.

Raportu n^u 334 : Travaddi di missa à i normi di a pista di Casteddu (cumuna di CURRÀ) Pianu di finanziamentu. Prugramma 3171.

Rapport n^o 334 : Travaux de mise aux normes de la piste de Castellu (commune de CURRA) - Plan de financement - Programme 3171.

Raportu n^u 335 : Compra d'attrazzi specifici destinati à u geniu furistieru Prugramma cumplimentari 2023.

Rapport n^o 335 : Acquisition de matériels spécifiques destinés aux forestiers sapeurs- Programme complémentaire 2023.

Raportu n^u 357 : Laboratorii d'analisi Cismonte è Pumonti di a Cullettività di Corsica : ricunduzzione di l'aiuti à l'analisi sanitariii pè u bestiame picurinu, caprunu è vaccinu, à titulu di l'annata 2024.

Rapport n° 357 : Laboratoires d'analyses Cismonte et Pumonte de la Collectivité de Corse : renouvellement de la participation de l'aide aux analyses en santé animale pour 2024 ovins/caprins/bovins.

Raportu n° 362 : Attualizazione di u catalogu di e tariffe di e prestazione di i Laboratorii d'analisi di Cismonte è di Pumonti di a Cullettività di Corsica pè u 2024.

Rapport n° 362 : Actualisation du catalogue des tarifs des prestations des Laboratoires d'analyses du Cismonte et Pumonte de la Collectivité de Corse pour 2024.

TURISIMU / TOURISME

Raportu n° 332 : Dumanda di classamentu in denominazione di « stazione di turisimu » dà a cumuna di Lumiu.

Rapport n° 332 : Demande de classement en dénomination de « station de tourisme » émanant de la commune de Lumiu.

INSIGNAMENTU-FURMAZIONE-RICERCA / ENSEIGNEMENT-FORMATION-RECHERCHE

Raportu n° 337 : Cunvenzione di partinariatu 2024-2026 trà u Parcu Naturale Regionale di Corsica (PNRC) è a Cullettività di Corsica in u quattru di a messa in opera di a chjama à prugetti di i trufei sculari di u sviluppu à longu andà è di i sughjorni sculari urganizati per e classe primiate di u cuncorsu.

Rapport n° 337 : Convention de partenariat 2024-2026 entre le Parc Naturel Régional de Corse (PNRC) et la Collectivité de Corse dans le cadre de la mise en œuvre de l'appel à projets des trophées scolaires du développement durable et des séjours scolaires organisés pour les classes lauréates du concours.

Raportu n° 348 : Cunvinzioni relativa à i mezi destinati à l'insignamentu supiriori agriculu in senu à u stabilimentu publicu lucali d'insignamentu è di furmazioni prufizionali agricula **CAMPUS AGRICORSICA U RIZZANESI SARTÈ**, in quantu à a missa in opara di u **BTS GEMEAU-ACSE – AC** è approvu di a criazioni di un **BTSA « MVAOE »** di u **Campus Corsic'Agri »** di **BORGU**

Rapport n° 348 : Convention relative aux moyens afférents à l'enseignement supérieur agricole au sein de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) **CAMPUS AGRICORSICA U** et approbation de la création d'un **BTSA "MVAOE"** du **Campus Corsic'Agri de BORGU RIZZANESI SARTE** relative à la mise en œuvre du **BTS GEMEAU-ACSE-AC**.

INFRASTRUTTURE E TRASPORTI / INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

Raportu n° 338 : Aghjustu n° 3 à u quaternu di cariche di a cuncessione di u portu di piacenza « Vechju Portu di Bastia ».

Rapport n° 338 : Avenant n°3 au cahier des charges de la concession du port de plaisance "Vieux port de Bastia".

SVILUPPU ECUNOMICU / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Raportu n° 358 : Regiunalizazione di i poli di cumpetitività : signatura di a cunvenzione di trasferimentu à a Cullettività di Corsica di i crediti di u Statu per u polu Capenergies Annata 2023.

Rapport n° 358 : Régionalisation des pôles de compétitivité : signature de la convention actant le transfert à la Collectivité de Corse des crédits Etat pour le pôle Capenergies Année 2023.

CULTURA È PATRIMONIU / CULTURE ET PATRIMOINE

Raportu n° 336 : **Mudificazione di u rigulamentu d'aiuti per a cultura.**
Rapport n° 336 : Modifications du règlement des aides culture.

Raportu n° 359 : **Attribuzione di una suvvenzione d'investimentu à u Cunservatoriu Henri Tomasi per 2023.**

Rapport n° 359 : Programme 4423 Culture - Subvention d'investissement au Conservatoire Henri Tomasi pour 2023.

Raportu n° 360 : **Compra d'opara d'arte plasticu.**

Rapport n° 360 : Achat d'oeuvres d'art plastique.

Raportu n° 361 : **Approvu di a cunvinzioni di cuuparazioni pà u sinemà è a fiura mossa 2023-2025 è di a cunvinzioni d'appiigazioni finanziaria 2023 trà u Statu, u CNC è a Cullittività di Corsica - Criazioni sinematografica è audiuvisiva.**

Rapport n° 361 : Approbation de la convention de coopération pour le cinéma et l'image animée 2023-2025 et de la convention d'application financière 2023 entre l'Etat, le Centre National du cinéma et de l'image animée et la Collectivité de Corse – Création cinématographique et audiovisuelle.

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ

Raportu n° 363 : **Cunvenzione di rimborsu di l'atti medicali da cunclude cù e duie Casce primarie d'assicurazione malatia (CPAM).**

Rapport n° 363 : Convention de remboursement des actes médicaux à conclure avec les deux Caisses primaires d'assurance maladie (CPAM).

RISORSE UMANE / RESSOURCES HUMAINES

Raportu n° 356 : **Mudifica di u tavulellu di l'effettivi di a Cullettività di Corsica.**

Rapport n° 356 : Modification du tableau des effectifs de la Collectivité de Corse.

Raportu n° 374 : **Regulamentu di u tempu di travagliu : Definizione di e mudalità di u tempu di travagliu di l'agenti di a Direzione aghjunta di i porti è aeruporti in carica di e missione d'ausiliariu di sorveglianza di i porti di cummerciu, di a Direzione di i mezi generali in carica di l'accoglienza di i siti secundarii di a Cullettività di Corsica.**

Rapport n° 374 : Règlement du temps de travail : définition des modalités de temps de travail des agents de la Direction adjointe des ports et aéroports chargés des missions d'auxiliaire surveillant des ports de commerce, de la Direction des moyens généraux chargés de l'accueil des sites secondaires de la Collectivité de Corse.

Raportu n° 379 : **Chersa di scontu à bonu à bonu spressa da un anzianu agente cuntrattuale per mutivi di difficoltà finanziarie per unurà u so debitu versu a Cullettività di Corsica.**

Rapport n° 379 : Demande de remise gracieuse formulée par un ancien agent contractuel à la suite de difficultés financières pour honorer sa dette envers la Collectivité de Corse.

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Raportu n^u 375 : Pattu transazzionale (2) trà a Cullettività di Corsica è l'impresa OLIVESI CORSE CONTINU.

Rapport n° 375 : Protocole transactionnel (2) entre la Collectivité de Corse et l'entreprise OLIVESI CORSE CONTINU.

Raportu n^u 376 : Pattu transazzionale trà a Cullettività di Corsica è l'El PHILIPPA SBRESCIA.

Rapport n° 376 : Protocole transactionnel entre la Collectivité de Corse et l'El PHILIPPA SBRESCIA.

Raportu n^u 377 : Pattu transazzionale (1) trà a Cullettività di Corsica è l'impresa OLIVESI CORSE CONTINU.

Rapport n° 377 : Protocole transactionnel (1) entre la Collectivité de Corse et l'entreprise OLIVESI CORSE CONTINU.

Raportu n^u 378 : Pattu transazzionale trà a Cullettività di Corsica è l'impresa JULIE CESARI.

Rapport n° 378 : Protocole transactionnel entre la Collectivité de Corse et l'entreprise JULIE CESARI.